

Décision

Générale

colonial

Décision n° 85-407-1930 solde

n° 85-407-1930

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
18 octobre 1930

Numéro JO
n° 407 du 31/10/1930

Date du numéro
31 octobre 1930

TEXTE INTÉGRAL

18 octobre 1920, une somme de 645 francs, égale à trois mois de solde du sous-patron de boutre Migani Guellé, sera payée, à titre de Secours exclusif de, tout, autre avantage et sur les fonds du budget local de la Côte française des Somalis, à la nommée Maryam Ouar-sana, veuve de cet agent.